

MAIRIE DE CUREL
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 20/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six et le cinq juin à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de CUREL régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents : Mesdames Sophie DUCCA, Valerie AZAN, Liliane BARGES, Jade BELLANGER et Messieurs Thierry BELLEMAIN, Antoine POLATOUCHE, Thibaut CHARLOT.

Convocation et affichage : 01/06/2026

Secrétaire de séance : Monsieur Antoine POLATOUCHE

Nombre de membres en exercice : 7

Nombre de membres présents : 7

OBJET : INSTALLATION COMPTEURS ELECTRIQUES PASSAVOUR – DEVIS

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la nécessité de raccorder et d'installer des compteurs électriques individuels aux différents logements du Passavour.

Il présente les devis reçus d'ENEDIS, des entreprises pour la réalisation des ouvertures de tranchées et terrassement.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à délibérer sur cette affaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

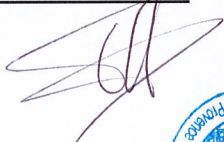
- **Approuve le raccordement et l'installation de compteurs électriques individuels des trois logements du Passavour ;**
- **valide le devis d'ENEDIS pour un montant de 4 905.86 €HT**
- **valide le devis de l'entreprise SIMLAC TERRASSEMENT pour un montant de 2 172.40 €HT**
- **dit que les crédits seront prévus au budget 2026,**
- **autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CUREL le 08 juin 2026

Le Maire,

Thierry BELLEMAIN



Le secrétaire,
Antoine POLATOUCHE

